Cour; il la tient en continuelle suspicion; il combat, affaiblit son influence par tous les moyens dont son inimitié, guidée par une prudence avisée, lui suggère l'idée; il pousse à l'établissement de la République. Sur ces points, à tort ou à raison, il ne varie pas, il ne change pas. Les difficultés de sa situation le poussent à des biais qui ne font que courber sa ligne et ne la rompent jamais. Au lendemain du renversement d'un état de choses séculaire, dans ce chaos qui précède la création d'un ordre nouveau, les autorités constituées sont sans force; Pétion n'a pu empêcher les massacres de septembre. Son tort est de n'avoir pas fait tout ce qu'un homme de cœur devait faire, dans sa position, pour y mettre un terme. S'il eût opposé sa poitrine à la pique des égorgeurs, il eût pu succomber; mais sa mort eût sauvé les prisonniers, et il aurait rempli son devoir. Cette faiblesse fut le remords du reste de sa vie. D'ailleurs, elle a été, il est triste de le dire, universelle. Quand le crime atteint des proportions colossales, il semble qu'il n'y ait plus que la réflexion qui puisse relever l'âme et donner une voix à l'horreur dont celle-ci a été saisie. On passe silencieux, ou on se cache devant la Saint-Barthélemy; le lendemain, on la maudit.

Le lendemain des massacres de septembre, la Gironde se mit à les maudire, et Pétion dut les maudire plus hautement que personne, car il se sentait compromis et déshonoré par tout ce sang qu'il n'avait pu arrêter et qui attestait l'impuissance de la magistrature tutélaire dont il avait été investi.

Pétion ne fut ni grand ni petit, ni bon ni mauvais, et cependant il a fait preuve de vertus, en partie négatives, qui devraient être des titres à l'estime de notre temps, si sévère pour lui; il a eu une passion désintéressée de la

chose publique, une fermeté inébranlable dans ses opinions, une probité à toute épreuve. Il a pu faire à la popularité des sacrifices condamnables; il ne lui a pas fait le sacrifice de ses principes; un jour est venu où il l'a bravée en invoquant le droit de la justice méconnue, le droit de la représentation nationale violée, toutes les lois sacrifiées par la dictature d'une minorité violente. Il a accepté l'opprobre, il est mort au poste d'honneur avec les Girondins.

---

§ 6. — TENDANCE DU RÉPUBLICANISME GIRONDIN AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE PROVINCIALE ET NON AU RELACHEMENT DU LIEN POLITIQUE ET NATIONAL.

Les Girondins rencontrent aujourd'hui à peu près les mêmes adversaires qu'au mois d'octobre 1793. On a même recommencé contre eux le rapport d'Amar, qu'on a trouvé sans doute insuffisant, parce que, ne leur arrachant que la vie, il leur avait laissé l'honneur; et, avec une chaleur d'argumentation au moins singulière, on a essayé de les flétrir en les représentant comme une bande de vauriens uniquement préoccupés du soin de se faire acheter bien cher[1]. Ces accusations ont été formulées en face de ces enfants des proscrits, tous si pauvres, que tous ont été élevés par la charité publique ou par les secours de l'État. D'autres royalistes, parmi les plus modérés, leur reprochent encore le meurtre de Louis XVI. — M. Dupanloup écrit : « Quant à la Gironde, elle a sur les mains le sang de Louis XVI; elle ne s'en lavera jamais. » Mais n'est-ce pas parce que la

[1] Lisez, ou plutôt ne lisez pas le triste, éloquent et outrageusement partial réquisitoire de M. Granier de Cassagnac contre les Girondins, intitulé : *Histoire des causes de la révolution française.*

Montagne ne pouvait voir ce sang qu'elle a fait mourir la Gironde? L'*appel au peuple* n'a-t-il pas été le renvoi au panier de Sanson?

Il faut être logique : ce qui a été la cause de la proscription de la Gironde par les Montagnards ne saurait être équitablement ce qui peut la faire détester par les Royalistes.

Les Royalistes ont de meilleures raisons pour détester les Girondins; les voici :

Les Girondins ont été les premiers et les vrais républicains de la république. Seuls, ils pouvaient la faire viable, parce qu'ils prétendaient l'établir sur le respect des lois, le développement des libertés provinciales, le *droit* rigoureux de la représentation nationale, parce qu'ils étaient disposés à combattre les violences des minorités et la tyrannie des moyens sous toutes ses formes.

Sans doute leur conduite n'a pas été à la hauteur de ces doctrines; elle présente des contradictions, elle manque de suite et d'unité : mais à quelle époque les hommes se sont-ils montrés parfaits? Appelés à prononcer entre les acteurs d'un drame immense, notre sympathie doit se manifester sans doute pour ceux dont la conduite s'écarte le moins de cet idéal de sagesse et de vertu que nous aurions voulu leur voir poursuivre. En 1793, il y a à choisir entre les Montagnards qui triomphent, les Royalistes qui se battent en Vendée, les émigrés qui sont aux frontières, et les Girondins, dont la cause est liée à celle de l'indépendance même de la représentation nationale.

Et ils ne sont pas seulement les opprimés d'une cause juste, dignes à ce titre de pitié et d'estime, ils sont les derniers anneaux d'une chaîne brisée que la démocratie française cherche à renouer.

L'histoire de la démocratie française comprend deux périodes. Dans la première, il y a tendance à prendre pour modèle la constitution des États-Unis, à assurer l'exercice de toutes les libertés, à provoquer sur toutes les parties du territoire un développement de vie et d'activité qui fasse de l'existence de la nation le résultat du concours de toutes les aspirations et de toutes les forces vives. Brissot est l'initiateur, les Girondins sont les représentants d'un système où le développement de la vie locale, où ce qu'on a appelé depuis la décentralisation administrative, a pour limites les nécessités d'une forte centralisation politique. Dans la seconde période, après une intermittence de despotisme terroriste et impérial, l'imitation se porte sur les institutions de l'Angleterre; Benjamin Constant est l'initiateur principal, Royer-Collard et les doctrinaires de la Restauration et de la monarchie de juillet sont les représentants de ce système où les liens de la centralisation antérieure sont à peine desserrés pour le jeu des libertés issues des principes de 1789.

Notre constitution actuelle, comme le disait l'Empereur, a pris certaines de ses dispositions à la constitution américaine, certaines autres à la constitution anglaise. Après une longue imitation du système anglais, il est visible qu'aujourd'hui on est disposé à se rapprocher davantage de l'Amérique, à lui emprunter quelque chose de ses institutions provinciales; on voudrait que le corps social eût des articulations comme chez elle, au lieu d'être condamné à marcher toujours d'un bloc et d'une seule pièce, ce qui le rend très-imposant mais non très-solide.

Il est tout simple que ceux qui voient dans le réveil de la vie provinciale la condition nécessaire au jeu des institutions actuelles, à l'exercice intelligent du suffrage universel, à la sécurité du présent et de l'avenir, re-

viennent par la pensée vers l'époque où il y avait encore quelques vestiges d'une vie locale, virtuelle et libre. Le premier mouvement de la révolution de 1789 a été véritablement national. Les cahiers, c'est-à-dire les provinces, auraient fait à eux seuls, sans Paris, tout ce que la révolution a laissé de définitif. C'est l'âge de vigueur de la province. Mais peu à peu la minorité a entraîné la majorité, Paris a entraîné la France. C'est alors qu'au dernier moment la Gironde s'est levée, qu'elle a combattu au nom des droits de la représentation nationale contre la commune et les faubourgs, au nom de la province contre la Convention asservie; elle a été la dernière barrière opposée à ce despotisme qui s'est appelé centralisateur [1]. Voilà comment quand aujourd'hui on veut marcher à l'avenir, on rencontre sur ses pas ces hommes du passé, les Girondins, dont la chute marque le point où la révolution a fait fausse route. Pour reprendre l'œuvre de la révolution, il faut reprendre la route au-dessus de l'embranchement fatal. La Terreur a tout dit : elle a porté les fruits que nous connaissons; mais la liberté.... qu'avait-elle à dire, que lui restait-il à faire lorsqu'elle a été étouffée?

Sans doute, il ne faut point grandir outre mesure les Girondins; ils cherchaient, ils tâtonnaient, ils n'avaient point trouvé, lorsqu'ils ont dû descendre dans la lice de

[1] Ce droit de la Province, il est à toute occasion revendiqué par la Gironde. C'est ainsi que dans sa lettre du 30 janvier 1793, adressée à la municipalité de Marseille, Barbaroux dit qu'il s'est efforcé de faire triompher à la tribune de la Convention *le système conservateur de la République, qui tend à faire reporter dans toutes les parties de l'Empire les travaux qui se font exclusivement à Paris au grand détriment de nos finances.* « Je ne doute pas, ajoute-t-il, que ce nouveau travail n'offre à nos ennemis un nouveau moyen de me proclamer l'ennemi de Paris. »

laquelle ils ne pouvaient sortir vivants. S'ils ne mesurèrent pas bien encore ce qu'ils voulaient, ils surent du moins ce qu'ils ne voulaient pas. Leur mort a été, en quelque sorte, à ce point de vue, une déclaration de principes. Mais cette déclaration de principes, elle ne se trouve pas seulement exprimée implicitement par leurs actes; elle a été formulée expressément par Buzot et Pétion avant de mourir.

---

§ 7. — DÉCLARATION DE PÉTION ET DE BUZOT AVANT DE MOURIR. — ÉPITRE DÉDICATOIRE DE PÉTION A SON FILS.

Nous donnons, à la fin de ce volume, quelques détails sur les derniers temps de la vie des proscrits dont les *Mémoires* forment ce volume. On voit que Barbaroux conserva sa gaieté, sa vivacité méridionale au milieu des plus cruelles épreuves. Buzot avait toujours été sérieux : sa tristesse était le signe extérieur, auquel s'étaient habitués ses amis, d'un mal incurable dont ils avaient pu depuis longtemps soupçonner la cause. Mais une transformation complète s'était opérée chez Pétion; cette impassibilité, ce calme qui ne s'était pas démenti dans les circonstances les plus graves de sa vie politique, si étrangement agitée, avait disparu. Louvet constate un changement effrayant dans son caractère et sa physionomie, naguère sereine et tranquille, qui montrait bien tout ce que le malheureux avait souffert. Bien qu'âgé de moins de quarante ans, il avait la barbe et les cheveux blancs.

Huit mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée des proscrits à Saint-Émilion. Des crises intérieures terribles avaient successivement fait disparaître de la Convention et envoyé à la guillotine les popularités en apparence les mieux établies, et Chaumette, et Chabot, et Camille